



## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 Août 2025

### PROCES-VERBAL D’AFFICHAGE

Date d'envoi de la convocation : 04/08/2025

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 07

Nombre de membres absents ayant donné procuration : 04

Nombre de membres absents : 00



Le quorum étant atteint, le Maire PEYRIERE Pascal remercie les membres du Conseil Municipal présents. Le conseil municipal procède à l'élection du secrétaire de séance.

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 août à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. PEYRIERE Pascal, maire,**

#### Présents :

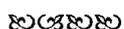
**CZARNEKI Loïc, BRUNEL Patricia, adjoints,**  
**CHARMASSON Fabien, GIRARD Sandrine, MOULINET Camille, BOUCHARD Michel, conseillers municipaux.**

Absents représentés : **VOLLE Daniel** procuration à **Fabien CHARMASSON, Aurélie BREYSSE** procuration à **Sandrine GIRARD, ROUQUET Julie** procuration à **Pascal PEYRIERE, FILLIUNG Benjamin** procuration à **Patricia BRUNEL.**



#### Rappel ordre du jour :

- ⇒ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juillet 2025.
- ⇒ Délibérations :
  - Autorisation au maire à signer les avenants au marché de travaux de réhabilitation de la maison Sabot/Bousquet,
  - Autorisation au maire à signer les avenants au marché de travaux de rénovation énergétique de la mairie et de l'école,
  - Consultation travaux de rénovation de la maison du gardien de l'espace Gabriel Arnaud – Notification des entreprises retenues,
  - Inscription au déploiement du programme Écopousse (anciennement WATTY)
- ⇒ Informations et questions diverses

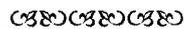


- Election du secrétaire de séance.

Madame Camille MOULINET a été nommée secrétaire.

- Approbation du Procès-Verbal du 08 juillet 2025.  
Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'approuver le Procès-verbal du 08 juillet 2025.

## APPROUVE A L'UNANIMITE



### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### [Délibération N° 038/2025 : Marché public de travaux - Autorisation au maire à signer les avenants aux marchés de travaux de réhabilitation de la maison Sabot/Bousquet](#)

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération N° 007/2025 du conseil municipal en date du 11 février 2025 approuvant les marchés relatifs suite à la consultation de travaux de réhabilitation et de mise en sécurité de la maison Sabot sur la commune de Chusclan.

**Vu** le projet d'avenants N°1 prévoyant prendre en compte des modifications de prestations au projet imposées par les imprévus de chantier et les nouvelles exigences du maître d'ouvrage adaptations des travaux nécessaires,

**Considérant** que le montant des moins-values et des plus-values est détaillé dans chaque avenant comme présenté dans le tableau suivant :

ENTREPRISE LOT	PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES SUR MARCHÉ DE BASE	MONTANT PLUS- VALUES ET MOINS-VALUES	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ
<b>SOME C</b> <b>Lot 1</b> <b>Démolition</b> <b>Gros Œuvre</b>	- Suppression des surfaces en béton balayé, de l'escalier béton, de la voute en béton projeté - Modification des quantités de sous œuvre, de dalles, de dallage en béton désactivé.	Plus-value : 10 121,32 TVA 20% : 2 024,26 Total TTC : 12 145,58	Le nouveau montant du marché est de : 454 591,54 € HT, soit 545 509,85 TTC, au lieu et place de 444 470,22 € HT, soit 533 364,26€ TTC (marché de base) D'où une plus-value de 2,277 % du marché de base.
<b>CHATAIGNIER</b> <b>Lot 2 Charpente</b> <b>couverture</b>	Réduction de la surface de toiture, remplacée par deux petites terrasses	Moins-value : 1 108,50 TVA 20% : 221,70 Total TTC : 1 330,20	Le nouveau montant du marché est de 87 731,00 € HT, soit 105 277,20 € TTC, au lieu et place de 88 839,50 € HT, soit 106 607,40 € TTC (marché de base) d'où une moins-value de 1,247 % du marché de base
<b>CHATAIGNIER</b> <b>Lot 3 Étanchéité</b>	- Augmentation des surfaces de toiture, par l'ajout de deux petites terrasses. - Rénovation de la terrasse existante conservée.	Plus-value : 6 552,30 TVA 20% : 1 310,46 Total TTC : 7 862,76	Le nouveau montant du marché est de 14 841,95 € HT, soit 17 810,34 € TTC, au lieu et place de 8 289,65 € HT, soit 9 947,58 € TTC

			(marché de base) d'où une plus-value de 79.041% du marché de base.
<b>TRIOLA Lot 4 menuiseries extérieures</b>	- Modification des menuiseries ME2d, ME7, ME7b ME13, ME 19, Mi18 - Ajout des menuiseries ME 21 Mi Combles R+2 et rangement R+2 - Réduction du nombre de fenêtres pare-flamme	Moins-value : 3 913.19 TVA 20% : 782.64 Total TTC : 4 695.83	Le nouveau montant du marché est de 70 400,61 € HT soit 84 480,73 € TTC, au lieu et place de 74 313,80 € HT, soit 89 176,56 € TTC (marché de base) d'où une moins-value de 5,265 % du marché de base.
<b>REGAR INDUSTRIES Lot 8 Serrurerie</b>	- Modification des serrureries suite à la modification de la taille des baies. - Suppression de linéaires de garde-corps horizontale remplacés par un chasse-rooue. - Augmentation du linéaire de garde-corps rampant	Plus-value : 581,60 TVA 20% : 116,32 Total TTC : 697,92	Le nouveau montant du marché est de 22 745,14 € HT, soit 27 294,16 TTC, au lieu et place de 22 163,54€ HT, soit 26 596,25 € TTC (marché de base) d'où une plus-value de 2,624% du marché de base.
<b>PPS Lot 9 Electricité</b>	- Suppression d'un bloc sanitaire. - Modification des quantités de réseaux, des cheminements, du type de luminaires.	Moins-value : 1598,00 TVA 20% : 319.60 Total TTC : 1 917.60	Le nouveau montant du marché est de 25 575,63 € HT soit 30 690,75 TTC, au lieu et place de 27 173,63 € HT, soit 32 608,35 € TTC (marché de base) d'où une moins-value de 5,880 % du marché de base.
<b>THERMIQUE DU MIDI Lot 10 plomberie chauffage</b>	- Suppression d'un bloc sanitaire - Modification des quantités de réseaux, réalimentation en eau de la maison voisine, remplacement de lavabos par des éviers sur meuble.	Plus-value : 445.00 TVA 20% : 89.00 Total TTC : 534.00	Le nouveau montant du marché est de 24 025,00 € HT, soit 28 830,00 TTC, au lieu et place de 23 580,00 € HT, soit 28 296,00 € TTC (marché de base) D'où une plus-value de 1,887 % du marché de base.

Considérant qu'il n'y a pas d'observation à formuler,

**MISE AUX VOIX :**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le nouveau montant global du marché de 771 435.41 € HT, soit 925 722.49 € TTC :**

Marché de base HT	758 370,79 €	Avenants H.T.	13 064.62 €
TVA (20%)	151 674,16 €	TVA (20%)	2 612.92 €
Marché de base TTC	910 044,95 €	Avenants TTC	15 677.54 €

<b>Marché + avenants HT</b>	<b>771 435.41 €</b>
<b>TVA (20%)</b>	<b>154 287.08 €</b>
<b>Marché + avenants TTC</b>	<b>925 722.49 €</b>

- **Approuve** les avenants n°1 fixant les nouveaux montants des marchés tel que détaillés dans le tableau et joints à la présente délibération.
- **Autorise** le maire à signer l'ensemble des pièces concernant les avenants n°1 aux marchés de travaux de réhabilitation de la maison Sabot/Bousquet.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

**[Délibération N° 039/2025 : Marché public de travaux - Autorisation au maire à signer les avenants aux marchés de travaux de rénovation énergétique de l'école et de la mairie.](#)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 013/2025 du conseil municipal en date du 20 mars 2025 approuvant les marchés de rénovation énergétique de l'école et de la mairie de Chusclan,

Vu le projet d'avenants N°1 prévoyant prendre en compte des modifications de prestations au projet imposées par les imprévus de chantier et les nouvelles exigences du maître d'ouvrage adaptations des travaux nécessaires,

**Considérant** que le montant des moins-values et des plus-values est détaillé dans chaque avenant comme présenté dans le tableau suivant :

ENTREPRISE LOT	PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES SUR MARCHE DE BASE MONTANT PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES	NOUVEAU MONTANT DU MARCHE
<b>SUTTER Lot 2 menuiseries extérieures</b>	DGPF mis en jour en annexe Total <b>en moins-value</b> HT : 39 276.71 € TVA 20% : 7 855,34 € Total <b>en moins-value</b> TTC : 47 132.05 €	Le nouveau montant du marché est de <b>235 723,29 € HT</b> , soit <b>282 867,95 € TTC</b> , au lieu et place de <b>275 000,00 € HT</b> , soit <b>330 000,00 € TTC</b> (marché de base)
<b>MERIDIONALE ETANCHEITE Lot 4 Etanchéité</b>	- Traitement de l'étanchéité des casquettes béton 3 862,00 € H.T. - Recherches de Fuites : 2 250,00 € H.T.	Le nouveau montant du marché est de <b>30 112,23 € HT</b> , soit <b>36 134,67 € TTC</b> , au lieu et place de

	<p>Total en plus-value H.T.      6 112,00 € H.T  TVA 20% :                            1 222,40 €  Total en plus-value TTC :      7 334,40 € TTC</p>	<p>24 000,23 € HT,  soit 28 800,27 € TTC  (marché de base)  d'où une plus-value de 25,466 % du  marché de base.</p>
<p><b>PPS</b>  <b>Lot 7</b>  <b>ELECTRICITE</b></p>	<p>- Modification des prestations de l'école devis 250513 :  - Installation de chantier      - 840,00 €  - Appareillage                      -1 379,00 €  - Luminaires                         105,00 €  - Chemins de Câbles              - 939,00 €  Total en moins-value H.T. :      -3 053,00 €</p> <p>- Modification des prestations de la mairie devis  250508:  - Appareillage                      -1 414,00 €  - Luminaires                         12 217,00 €  - Chemins de Câbles              - 780,00 €  Total en plus-value H.T. :      10 023,00 €</p> <p>-Modification des prestations d'éclairage extérieur de  l'école devis 050723 :  - Dépose luminaires façade sud 196,00 €  - Passage câbles                    414,00 €  - Reprise des luminaires        392,00 €  Total en plus-value H.T. :      1 002,00 €</p> <p>TOTAL sur le lot en plus-value H.T. : 7 972,00 €  TVA (20%) :                            1 594,40 €  Total en plus-value TTC :      9 566,40 €</p>	<p>Le nouveau montant du marché est  de 51 253,00 € HT,  soit 61 503,60 € TTC,  au lieu et place de  43 281,00 € HT,  soit 51 937,20 € TTC  (marché de base)  d'où une plus-value de 18,419 % du  marché de base.</p>
<p><b>THERMIQUE</b>  <b>DU MIDI</b>  <b>Lot 8 CVC</b></p>	<p>- Modification des prestations de l'école devis 2025-  02061 :  Total en moins-value H.T. :      -7 000,00 €</p> <p>- Modification des prestations de la mairie devis 2025-  02061:  Total en moins-value H.T. :      -3 850,00 €</p> <p>TOTAL sur le lot en moins-value H.T.: 10 850,00 €  TVA (20%) :                            2 170,00 €  Total sur le lot en moins-value T.T.C. : 13 020,00 €</p>	<p>Le nouveau montant du marché est  de 214 550,00 € HT,  soit 257 460,00 € TTC,  au lieu et place de 225 400,00 €  HT,  soit 270 480,00 € TTC  (marché de base)  d'où une moins-value de 4,813 % du  marché de base.</p>

Considérant qu'il n'y a pas d'observation à formuler,

**MISE AUX VOIX :**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le nouveau montant global du marché de 738 050,54 € HT, soit 885 660,64 € TTC :

Marché de base HT	774 752.72 €	Avenants moins-value H.T.	36 702.18 €
TVA (20%)	154 950.54 €	TVA (20%)	7 340.43 €
Marché de base TTC	926 703.26 €	Avenants moins-value TTC	44 042.62 €

<b>Marché + moins-value avenants HT</b>	<b>738 050.54 €</b>
<b>TVA (20%)</b>	<b>147 610.10 €</b>
<b>Marché + avenants TTC</b>	<b>885 660.64 €</b>

- **Approuve** les avenants n°1 fixant les nouveaux montants des marchés tel que détaillés dans le tableau et joints à la présente délibération.
- **Autorise** le maire à signer l'ensemble des pièces concernant les avenants n°1 aux marchés de travaux de rénovation énergétique de l'école et de la mairie de Chusclan.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

**Délibération N° 040/2025 : Rénovation maison du gardien de l'Espace Gabriel Arnaud -  
Approbation marchés.**

La maison du gardien de l'Espace Gabriel Arnaud, située chemin de la Combe de Carmignan – 30200 CHUSCLAN est actuellement inoccupée et inutilisée. Elle a fait l'objet d'actes de vandalisme entraînant des détériorations importantes. Les élus de la Collectivité ne souhaitant pas laisser ce bâtiment se dégrader, il a été décidé de procéder à une rénovation des lieux afin de pouvoir à nouveau utiliser ce local pour la création d'un commerce multiactivités.

Monsieur le maire précise que la procédure de consultation est négociée sans publicité, ni mise en concurrence préalables car il s'agit de répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 euros hors taxes. Il explique néanmoins qu'afin de préserver l'intérêt de la commune, il a veillé à consulter plusieurs entreprises locales pour un même lot. De plus, la commission des marchés publics réunie le 08/08/2025 a étudié les offres reçues dans les délais et complètes, de manière à choisir l'offre la plus pertinente et à faire une bonne utilisation des deniers publics.

La consultation comprend 5 lots :

- LOT 1 : maçonnerie, carrelage, placo
- LOT 2 : électricité
- LOT 3 : chauffage – plomberie
- LOT 4 : peinture
- LOT 5 : menuiserie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission des marchés publics réunie pour l'ouverture des plis le 08/08/2025,

La Commune a donc reçu des offres acceptables pour l'ensemble des lots et a donc pu finaliser son choix.

Monsieur le Maire indique les entreprises retenues pour chacun des lots à savoir :

Lots	Entreprises	Offre € HT	Offre TTC
01 – MAÇONNERIE, CARRELAGE, PLACO	CORTES	55 734.22	66 881.06
02 – ELECTRICITE	SEIB	11 833.30	14 199.96
03 – CHAUFFAGE – PLOMBERIE	CLIMAT 30	10 916.00	13 099.20
04 – PEINTURE	CHASSAING*	1 471.05	1 471.05
05 – MENUISERIES	SUTTER	19 862.00	23 834.40

\*TVA non applicable

Le budget global de travaux s'élèvera donc à 99 816.57 HT soit 119 779.89 € TTC, ceci pour une estimation initiale inférieure à 100 000 € HT.

Monsieur le Maire présente donc les projets de marchés à passer avec les entreprises retenues et propose de l'autoriser à signer ces marchés ainsi que toutes pièces nécessaires à leur exécution.

**Considérant qu'il n'y a pas d'observation à formuler,**

**MISE AUX VOIX :**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

**Après examen des projets de marchés et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :**

- **Approuve** les marchés à passer avec les entreprises retenues pour le projet de rénovation de la maison du gardien de l'Espace Gabriel Arnaud,
- **Approuve** le budget global des travaux pour la somme de 99 816.57 HT soit 119 779.89 € TTC,
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire, pour signer ces marchés et toutes pièces nécessaires à leur exécution,
- **Dit** que le financement est prévu au compte 231 du budget primitif 2025

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

### **Délibération N° 041/2025 : Déploiement du programme Écopousse (anciennement WATTY)**

Monsieur le Maire expose que la commune envisage de s'inscrire au déploiement du programme Écopousse (anciennement WATTY) dans l'école de CHUSCLAN. Ce programme promeut la sensibilisation aux économies d'énergie. Il est développé en partenariat avec l'Entreprise Eco CO2, la SASU FNCCR dans le cadre du programme ACTEE et le Territoire Énergie Gard-SMEG.

Ce programme d'une durée d'une année vise à rendre les élèves acteurs de leur consommation d'énergie. Développer des campagnes d'information auprès des publics scolaires permet d'éduquer la population aux écoresponsables et à la maîtrise de l'énergie dès le plus jeune âge.

Ce programme a été labellisé par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie.

Le coût pour la commune est de 99 € HT maximum par an et par classe.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que deux classes de l'école souhaite participer à ce programme ainsi que l'Accueil de Loisirs Périscolaire.

Considérant qu'il n'y a pas d'observation à formuler,

**MISE AUX VOIX :**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** le déploiement du programme d'accompagnement Écopousse et charge le Maire de sa mise en œuvre.
- **D'allouer** un budget prévisionnel de 99 € par an et par classe, montant dégressif selon le nombre de classes intéressées par le projet pouvant baisser jusqu'à 82 € pour la mise en œuvre du programme, incluant les coûts de formation, de matériel pédagogique et d'activités.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

☺☺☺☺

**Informations et Courriers divers**

⇒ Travaux en cours dans la commune :

Les travaux de rénovation énergétique de l'école se terminent et un grand nettoyage des locaux est prévu pour accueillir les élèves à la rentrée scolaire.

En mairie, les travaux se poursuivront fin septembre /début octobre avec une remise en peinture pour rafraîchir les locaux après les changements des menuiseries, changement du mode de chauffage avec le retrait des radiateurs et autres interventions électriques.

Le chantier de sécurisation de la maison Sabot est arrêté pour la période de fermeture des entreprises, ainsi que celui du chemin de la Combe de Carmignan

Fait à CHUSCLAN, le 13/08/2025.

Le MAIRE,

PEYRIERE Pascal.



LA SECRETAIRE DE SEANCE,

MOULINET Camille.

